



Je soussigné Greffier du Tribunal de
première instance de Rodos, Certifie
quelatoy Relative aux Eulsiastiques -
qui n'ont pas prêté leur Serment, en, qui,
après l'avoir prêté, l'ont Retracte & ont
persisté dans leur Retraitation du vingt
Six août mil Sept cent quatre vingt
Douze n°. 2209. a été Enregistrée en
audience tenante du dia Septembre
mil Sept cent quatre vingt Douze,
Du eidevant Tribunal de District de
mar de Rhodes, ainsi qu'il Couste du Registre
Déposé au notre Greffe, Destinée à -
Leur registre moult de loix.

Delivré en original à Rodos le huit
Nivose an neuf de la République.
Blanc

Emy. Chaper, le 8 Mars 1800
Par un franc en Deume

Blanc